

**Michel Martin**

# **Le site du Palais du Séjour**



**Première édition**

***Le Pays d'Étampes, tome 1 (Étampes-Histoire, 2003), pp. 176-185***

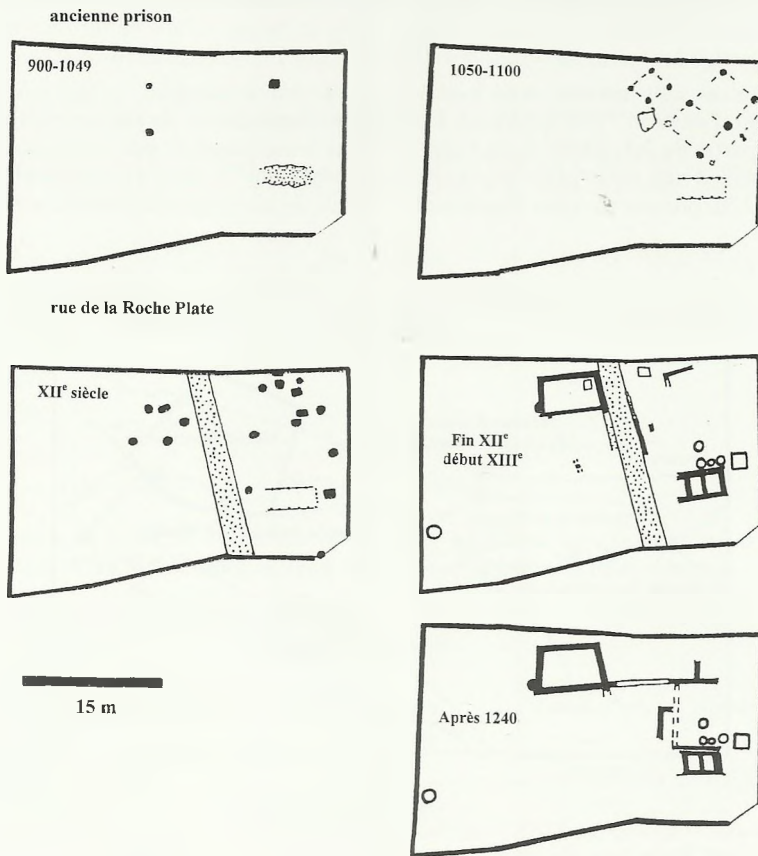
**Rédition numérique avec l'aimable autorisation de l'auteur :**

***Le Corpus Étampois, octobre 2018***

## V – Le site du palais du Séjour

### Les différentes phases d'occupation

Les donations de Robert le Pieux à la collégiale Sainte-Marie mentionnent le petit moulin Notre-Dame. Sur la rivière d'Étampes au sud-est du palais, il témoigne du détournement de la Chalouette dès le début du XI<sup>e</sup> siècle. Le sondage de cette zone a livré un important matériel céramique du X<sup>e</sup> et du XI<sup>e</sup> siècles, en majorité remanié. Le volume de cette céramique est plus important que celui du matériel des XII<sup>e</sup> ou XIII<sup>e</sup> siècles découvert en place, ce qui suggère un faible transport. Cette zone, comprise entre les actuelles rues de la Roche-Plate et du Pont-d'Anjouan et la rivière, est occupée autour de l'an mille. Les structures ultérieures, fouillées dans la décennie 1990, montrent l'existence d'habitats privés abandonnés au XIV<sup>e</sup> siècle et donc une privatisation de cette partie du domaine palatial<sup>591</sup>. Le don du moulin implique à terme cette privatisation.



Évolution du palais du Séjour d'après les fouilles de 1987 ; a : état vers 930-1049, quelques structures excavées témoignent d'une occupation sporadique par les paysans du domaine ; b : état 1050-1100, des bâtiments de terre et de bois et une cabane d'artisanat impliquent une occupation qui n'est pas forcément princière, pourtant le site semble occupé par l'ensemble palatial dès 1082, il peut s'agir des communs ; c : état XII<sup>e</sup> siècle, une voirie est aménagée, de nombreuses fosses de latrines témoignent de l'existence d'un habitat important à proximité ; d : état fin XII<sup>e</sup> - début XIII<sup>e</sup> siècle, différents bâtiments en maçonnerie apparaissent, dont un corps d'hôtel pourvu au moins d'un étage ; e : état vers 1240-1300, les aménagements sont importants, la voirie est abandonnée, des bâtiments sont détruits et d'autres construits.

591. Dufour Jean-Yves et Caroline Claude, « La fouille d'une maison de ville du XIV<sup>e</sup> siècle à Étampes », *Archéologie en Essonne*, 1998, p. 58-63.



Palais du séjour, coupe en verre (Service régional d'archéologie, Saint-Denis).

Une monnaie romaine et un important matériel résiduel s'expliquent par la présence d'un établissement agricole romain à proximité. Mais son occupation semble cesser à la fin du IV<sup>e</sup> siècle.

*Première phase (vers 900-1050)*

Deux fosses de latrines et un silo remontent au X<sup>e</sup> siècle ou au début du XI<sup>e</sup> siècle<sup>592</sup>. Des caves plus tardives pourraient correspondre à des extractions de sable. Leur fond irrégulier, dans le sable de Fontainebleau, a livré une couche d'occupation contenant du matériel du X<sup>e</sup> ou XI<sup>e</sup> siècle. Ces caves, aménagées au moins vers 1200, peuvent aussi recouper des creusements plus anciens. Nous sommes donc assez loin de la partie résidentielle du palais de cette époque.



Palais du Séjour, une cave : un hérisson est installé sur les Sables de Vauroux.

592. Des cols en bandeau très bas évoquent plutôt le X<sup>e</sup> siècle.





Palais du Séjour, fouille de la voirie.

### *Deuxième phase (vers 1051-1100)*

Dans le courant du XI<sup>e</sup> siècle ou au tout début du XII<sup>e</sup> siècle, après avoir abattu et dessouché des arbustes<sup>593</sup>, on édifie des bâtiments en terre et en bois de plan assez hypothétique, parmi eux une cabane d'artisanat. Les creusements médiévaux ont détruit l'essentiel des trous de poteaux sur la parcelle fouillée. Un bâtiment semble exister, orienté sud-est/nord-ouest et comportant au moins deux nefs. Un ensemble de 4 trous de poteaux situés à l'ouest ne paraît pas se rattacher à ce bâtiment. Il n'y a pas de fosses de latrines contemporaines à proximité. Ceci semble traduire un éloignement relatif des zones d'habitat ou d'artisanat. Les creusements situés vers l'actuelle rue de la Roche-Plate sont soit déjà transformés en cave, soit parementés ou boisés.

### *Troisième phase (le XII<sup>e</sup> siècle)*

Cette maison et cette cabane sont abandonnées et on établit des latrines sur leur emplacement ou à proximité pendant les règnes de Louis VI et Louis VII. Ces fosses respectent une voirie installée dans le courant du XII<sup>e</sup> siècle dans l'axe de la rue de la Plâtrerie actuelle, qui semble un vestige de la cadastration rurale gallo-romaine. Cette voirie mène approximativement du portail de l'ancienne gendarmerie à une poterne ouverte dans l'enceinte le long de la rivière des Prés. À l'époque, rien ne prouve que cette enceinte est entièrement construite en dur. Une tour est encore figurée sur les plans de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Nous avons reconnu les fondations de la tour, endommagées lorsqu'on a procédé au boisage des rives de la rivière des Prés à la fin des années 1980, et aujourd'hui invisibles. Entre les moellons, nous avons retrouvé un tesson rouge remontant au XII<sup>e</sup> ou au XIII<sup>e</sup> siècle.

### *Quatrième phase (vers 1200)*

Des bâtiments sont construits le long de la voirie. L'existence de certaines latrines est connue au moment de l'édification des bâtiments, puisque des arcs de décharge surmontent ces remblais mal tassés. Si nous tournons le dos à la rivière d'Étampes, cette phase de construction se compose d'un corps d'hôtel à gauche de la voirie. Simultanément, à droite de la voirie, on construit un

593. Il s'agissait peut-être de ceps de vignes qui sont indirectement mentionnées en 1046. Voir Soehné Frédéric, *Catalogue des actes de Henri premier...*, p. 76-77.

bâtiment pavé situé près du mur de la prison et une « galerie » pavée. La base d'une tourelle d'escalier située à l'un des angles du corps d'hôtel démontre la présence d'au moins un étage. Des fosses de latrines parementées sont creusées à proximité. Cette proximité des constructions et des latrines semble traduire une densité croissante de l'habitat sans grand souci d'hygiène. Un puits est coincé entre deux latrines dont il est contemporain ! Ensuite, nous enregistrons une cinquième phase qui s'oriente sur l'axe de la rue de la Prison et qui le détermine peut-être. Les pavages et une partie des murs sont piégés par tassement du remplissage des creusements antérieurs.

#### *Cinquième phase (vers 1240-1250)*

Une obole de Chartres trouvée dans le comblement de la cave sous-jacente à la galerie date cette phase postérieurement à la décennie 1230-1240, époque où le palais et le domaine sont donnés en apanage à Blanche de Castille. La galerie est démolie, la voirie abandonnée, et un mur est construit en travers, raccordant le corps d'hôtel à un bâtiment situé près du mur de la prison. Ce dernier édifice semble être lui-même raccordé à un édifice bâti vers la rivière dont subsistent les caves. Des irrégularités dans les murs indiquent des remaniements. Certaines fosses de latrines parementées peuvent encore être utilisées. La moitié sud-ouest de la parcelle fouillée en 1987 n'a livré aucune trace de structure archéologique à part une grande fosse de latrines.

#### *La destruction*

L'ensemble est démonté, souvent jusqu'aux fondations, au début du XIV<sup>e</sup> siècle (les remblais de démolition et d'abandon ont livré des monnaies de Philippe IV). Parmi les déblais, nous avons découvert un chapiteau en mauvais état et un fragment de meneau. Un important remblai comprenant de la terre végétale suggère le retour de cette zone à sa destination première : le jardinage. L'ancienne dénomination de la rue de la Roche-Plate, rue des Jardins-du-Domaine, a perpétué un moment le souvenir de la présence de jardins dans l'ensemble palatial.

#### *Interprétation*

Du début du XI<sup>e</sup> siècle jusque vers 1200, la zone fouillée ne montre pas de trace certaine d'habitat. L'utilisation de sa partie occidentale comme jardin est attestée par l'absence de structures et par la nature du sol. Dans la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle, la zone orientale semble vouée aux communs, d'après une cabane d'artisanat excavée et de petits bâtiments de terre et de bois qui n'évoquent pas un bâtiment palatial. Durant le XII<sup>e</sup> siècle, les structures découvertes sont des fosses de latrines. Nous ne sommes toujours pas sur l'emprise de l'espace résidentiel. Sous Philippe Auguste, tout change : on construit sur la partie orientale. Les fosses de latrines parementées apparaissent à proximité de l'habitat. S'agit-il cependant de l'habitat royal ? Plus tard, probablement lorsque le domaine est donné en apanage à Blanche de Castille, l'état de certains bâtiments, sapés par les creusements, est tel qu'on en détruit une partie et que l'on reconstruit. Les fosses parementées orientales se trouvaient probablement dans une sorte de cour. Au début du XIV<sup>e</sup> siècle, on abandonne l'ensemble des bâtiments menaçant ruine, à cause du sous-sol fragilisé, et on récupère la totalité des matériaux ou presque. Des phases de construction et de destruction, intervenues ailleurs, sont attestées sous Philippe Auguste par la découverte d'enduit peint sous le mur oriental du corps d'hôtel. Cette zone abrite des jardins et une partie des communs du palais, sauf pendant le XIII<sup>e</sup> siècle. Le bâti suggère qu'à cette époque il s'agit d'une zone résidentielle.

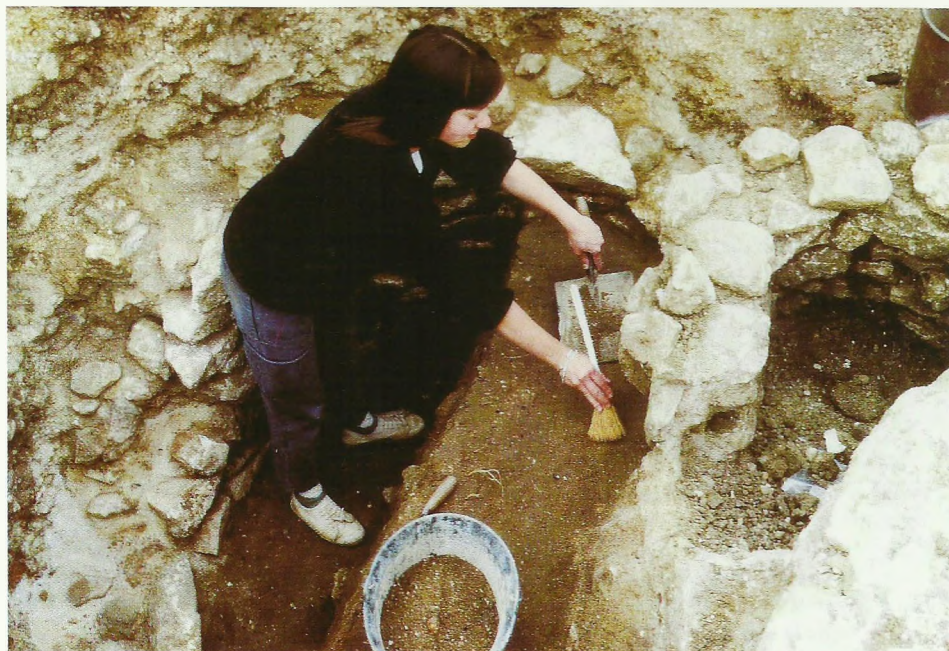
#### *Les fosses de latrines*

Ces fosses profondes de près de 4 m sont de deux types. Les unes sont parementées et les autres non, ces dernières devaient être boisées afin d'avoir une durée de fonctionnement raisonnable. Certaines sont de section carrée, d'autres de section ronde. Le cailloutis calcaire supérieur a limité l'acidité des dépôts sableux ; aussi les os et le verre qui auraient dû être très altérés dans ce contexte ont-ils subsisté. Les fosses étaient comblées lorsqu'elles menaçaient ruine, après 8 ou 9 curages. Une fosse parementée carrée a fini comme puisard (de fines couches déposées en eau composent son remplissage), la cavité résiduelle fut utilisée pour y installer un four domestique en argile.

#### *Le puits*

Il s'agit d'un puits à balancier, comblé au début du XIV<sup>e</sup> siècle. Il a livré des pépins de raisins et des noyaux de prunes.





Palais du Séjour, fouille d'une grande fosse de latrines circulaire et parementée, recoupée par un puits moderne.



Palais du Séjour, fosse de latrines carrée et parementée.



Palais du Séjour, fosse de latrines circulaire et non parementée.

## Les monnaies de fouilles

Nous avons découvert une trentaine de monnaies, oboles et deniers. Pour la plupart, elles remontent au XII<sup>e</sup> siècle et la frappe la plus éloignée est une monnaie de Genève. Ce monnayage d'origine lointaine (sept monnaies sur trente-deux) témoigne du brassage d'espèces lié à la présence de la cour et/ou du rôle commercial de la ville.

Les deniers de la fin du XII<sup>e</sup> siècle découverts dans la fosse de latrines sous-jacente au corps d'hôtel datent non seulement la construction du corps d'hôtel mais aussi des méreaux\* associés à ces deniers. Les uns et les autres étaient contenus probablement dans une bourse dont les fermoirs ont été découverts en même temps. L'abandon de cette bourse montre la faible valeur relative de son contenu.

Type de Monnayage	Époque d'émission	Lieu d'émission	Remarques
1 denier parisien	Louis VII		
1 obole d'Étampes	Louis VI ou Louis VII		faux d'époque
1/2 monnaie (?)			
1 denier parisien	Louis VII		
1 obole médiévale	(?)	(?)	
1 denier parisien	Louis VII		faux d'époque
1 denier parisien	Louis VII		
1 denier parisien	Louis VII		
1 denier	Louis VII	Bourges	
1 denier	Louis VI	Orléans	
1 denier		Le Puy	
1 double parisien	Philippe IV		1 <sup>ère</sup> émission
1 Antoninien (Gallien, Victorin) 260-270	260-270	Résiduel	
1 denier parisien	Philippe Auguste		
1 denier médiéval	(?)		
1 denier parisien	(?) légende : Lud( <i>ovicus</i> )		
1 denier médiéval	(?)		
1 denier tournois		St Martin de Tours	
1 double parisien	Philippe IV		2 <sup>e</sup> émission
1 denier parisien		Le Puy	
1 denier médiéval	(?)		Indentifiable
1 obole médiévale	circum 1230-1240	Chartres	
1 denier parisien		Chartres	
1 obole		Genève	
1 obole		cité de Cahors	
1 obole	XII <sup>e</sup> siècle	Melle	
1 double parisien	Philippe IV		
1 denier	Philippe IV		
1 denier	Philippe Auguste		
1 denier	Louis VII		
1 denier	Hugues III (1162/1192)	Dijon	

(NB : l'ordre de présentation des monnaies correspond à la chronologie de leurs découvertes.)

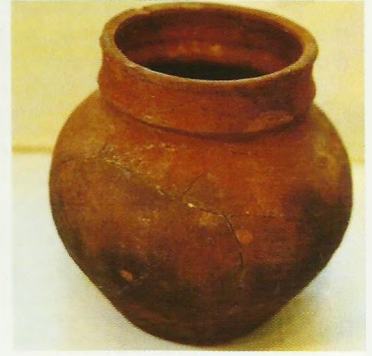
## La céramique

Les très nombreux pots à cuire à col en bandeau et les cruches portent souvent des traces de feu. Les cruches possèdent une ou deux anses, un bec tubulaire ou un bec pincé. Certains tessons sont glaçurés et décorés à la molette. Les pichets sont généralement plus sobres et possèdent une anse, éventuellement complétée par un poucier au bord du pichet lui-même. Les lampes à huile sont nombreuses, les tirelires cassées fréquentes. Les autres formes sont plus rares. Les coquemars\*,





Vases en cours de remontage.



Pot à cuire à col en bandeau.

(Musée d'Étampes)

apparus au XIII<sup>e</sup> siècle, sont dotés d'une anse et servent à la cuisson. Leur rareté relative peut être liée soit à la baisse d'occupation du palais, soit à la construction de nouveaux bâtiments causant un éloignement relatif des zones d'épandage des immondices. Les poêlons à fond plat et au manche creux sont rares, de même que les jattes et terrines. Il subsiste des restes de bassins, grands récipients (diamètre de 60 à 80 cm) largement ouverts, qui servent à faire tremper et à laver le linge.

### Les ossements

La majeure partie du matériel provient de fosses de latrines datées du XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles à la différence des animaux immangeables ou considérés comme tels (traditions alimentaires, causes religieuses etc.), les animaux consommés ne sont jamais retrouvés entiers. Même un petit poulet est probablement découpé. Pour un bon spécialiste (ou une équipe), chaque os relativement complet est déterminable anatomiquement et spécifiquement. Ces déterminations permettent d'établir les proportions d'animaux sauvages et d'élevage, la composition du troupeau (nombre d'ovicaprins, de porcs, de bœufs etc.) et, pour chaque espèce, la répartition par sexes et par classe d'âges. Ces données indiquent si le matériel a été trié (exportation ou importation de certains morceaux). Les dimensions fournissent la taille moyenne par espèce. Pour obtenir ces résultats, sauf la taille, nous avons recherché le nombre minimum d'individus (NMI). On obtient généralement ce NMI d'après les dents, qui sont plus solides. Les os des animaux les plus petits, plus fragiles, se conservent moins bien ; même dans de bonnes conditions de fouille, les jeunes sujets sont sous-représentés et seul le tamisage permet d'obtenir en quantité raisonnable les restes des petits animaux.

### Le bœuf

Les humérus droits (extrémité distale) fournissent le NMI : 18 sujets. Les vertèbres soudées indiquent la présence de sujets âgés de plus de 5 ans, mais les métapodes \* montrent aussi celle de 36 % de sujets âgés de moins de 30 mois. En fait, seuls 15 % des sujets ont plus de 5 ans. Nous supposons que tous les bovins ne sont pas arrivés entiers sur le site ; certains proviendraient plutôt des tueries de la ville où ils auraient été découpés, car la distribution par âges des métacarpes et des métatarses est totalement différente. D'après les neuf éléments disponibles, les cornes ont été récupérées (coups à la base des chevilles osseuses\*). Trois fragments appartiennent à des mâles et les six autres à des femelles, mais l'échantillon est faible et il faut faire une confiance mesurée à cette répartition des sexes. La stature se situe entre 1,14m (métatarse) et 1,21m (radius).

Répartition par âges des bovins d'après le squelette postcrânien :

< 7/10 mois	<12/18 mois	<24/30 mois	<36 mois	<42/48 mois	< 5 ans	> 5ans
10,8 %	1,7 %	17 %	19 %	21,7 %	14,9 %	14,9 %



### Les ovicaprins

Les chèvres et boucs sont présents mais ne doivent pas excéder 10 % de l'effectif. Des coups à la base des chevilles osseuses d'assez grandes dimensions indiquent la récupération de la corne. Les séries dentaires inférieures (les plus nombreuses) fournissent un NMI de 147 sujets. Nous ne distinguons pas chèvres et moutons car seuls trois crânes associant dents et chevilles osseuses sont présents (trois brebis de même dimension et de même âge, plus de 4 ans). Le squelette post-crânien est bien représenté, mais irrégulièrement.

Répartition par âges des ovicaprins d'après les dents inférieures :

NMI	14	16	8	36	73
âges dentaires	<3 mois	3-9 mois	9-15 mois	2/3ans	>4 ans
%	9,5 %	10,8 %	5,4 %	24,4 %	49,6 %

Répartition par âge des ovicaprins d'après le squelette postcrânien :

<3/6 mois	<12/18 mois	<18/26 mois	<26/30 mois	<4/5 ans	>5ans
17,9 %	16,8 %	21,4 %	15 %	23,4 %	5 %

Près de la moitié des têtes (49,6 %) proviennent d'animaux réformés. On conserve seulement les reproducteurs au-delà de 4 ans ; aussi, il doit s'agir en majorité de brebis. Les agneaux de lait, rares, représentent 10 % du total. Les sujets âgés de 3 mois à 3 ans en représentent 50 %. La détermination du sexe est impossible, mais les modalités d'élevage suggèrent que les mâles sont largement majoritaires parmi ces jeunes sujets consommés. D'après l'astragale et les métapodes, nous pouvons estimer la stature : environ 60 cm.

Lors du comblement des fosses de latrines, ce sont, en priorité, les restes plus volumineux, plus gênants et plus visibles qui y sont jetés, comme les crânes d'ovicaprins. Un choix volontaire a présidé à la conservation privilégiée des os crâniens des ovicaprins, qui s'est ajoutée à la résistance naturelle supérieure des dents et des mandibules. Certains sujets sont peut-être arrivés entiers et éventuellement vivants au palais mais, pour la plupart, les moutons et les chèvres y sont probablement arrivés déjà débités, car la distribution par âges des fémurs montre une incohérence entre les extrémités distales et proximales. Des morceaux relativement fins sont correctement représentés puisque subsistent 81 humérus gauches (55 % du NMI), et ce d'autant plus que figurent parmi eux surtout des sujets jeunes et des sujets engraisés (environ 70 %). Mais nous ne retrouvons que 20 fémurs droits (14 % du NMI), ce qui traduit un déficit de gigots, morceaux appréciés, délicat à interpréter. Une découpe particulière, favorisant l'action des chiens, n'est peut-être pas étrangère à la relative discrétion de cet os.

La présence des os des extrémités peu charnues, en particulier des phalanges unguéales, montre que certains membres sont arrivés entiers sur le site. Les métapodes, bien représentés, sont relativement résistants, mais correspondent aussi à des préparations particulières aujourd'hui abandonnées ou presque (pieds-paquets par exemple). Les métacarpes montrent que le NMI est très sous-estimé : pour 28 métacarpes droits et 23 métacarpes gauches complets, seuls deux sont attribuables au même sujet. D'après ces proportions, c'est au moins  $28 \times 23 = 644$  sujets représentés par cet os qui ont été consommés, soit 4,38 fois plus que le NMI estimé d'après les dents inférieures.

### Le porc

D'après les séries dentaires complètes et reconstituées, le NMI s'établit à 60 sujets. D'après les canines, il y a seulement trois truies ; une telle population n'est pas viable, car trois truies ont une espérance de vie reproductrice cumulée maximale d'une trentaine d'années, alors que les vestiges recueillis s'étalent sur une durée supérieure à deux siècles. D'après les restes dentaires, seulement 16 % des sujets sont âgés de plus de trois ans. Il s'agit d'une population de jeunes mâles élevés pour leur viande et de quelques reproducteurs réformés, représentant moins de 10 % de la population consommée. La morphologie des canines interdit d'admettre la présence des sangliers. Nous obtenons une hauteur au garrot supérieure à 70 cm.

Les restes post-crâniens indiquent une distribution par âges compatible avec celle fournie par les restes dentaires. En pourcentage du NMI, le squelette post-crânien n'est pas plus mal conservé que sur un site de production (déficit de l'ordre de 40 à 75 % pour omoplate, humérus, radius et

tibia). Le fémur est un peu moins bien représenté avec 21 %. La distribution par âges des différents os conservés permet de penser que les porcins peuvent arriver entiers, et même vivants, au palais.

Répartition par âges des porcins d'après les dents inférieures :

Dents (NMI)	0	9	24	18	2	7	NMI 60
%	0	15 %	40 %	30, %	3,3 %	11,6 %	100 %
âges dentaires	<5 mois	<10 mois	<15 mois	<2/3ans	>3 ans	>3ans>> <sup>x</sup>	

Répartition par âges des porcins d'après le squelette postcrânien

<12 mois	<24 mois	<24/30 mois	<42 mois	<4/7 ans	>4/7 ans
19,8 %	18,5 %	40 %	12,9 %	8,2 %	0,08 %

### Les équidés

Les petits équidés complets sont des ânes d'après la morphologie du fémur. Le membre antérieur permet de leur attribuer une hauteur au garrot de 120 cm. Les chevaux sont rares, d'une stature de 155 cm d'après une phalange, 150 cm d'après un astragale et 140 cm d'après un autre, mais ces restes proviennent de niveaux postérieurs au XIV<sup>e</sup> siècle.



Palais du Séjour, squelettes d'ânes démembrés.

### Les volailles

D'après les tarso-métatarses, les mâles atteignent une hauteur au bassin de 25,5 cm (8 sujets) et de 20,8 cm pour les poules (5 sujets).

### La découpe

Le débitage en « quartiers » s'effectue sur une carcasse pendue par les pattes arrière. Chez les bovins et les porcs, tous les os longs sont cassés en deux ou tranchés. Les vertèbres sont fendues sagitalement. La découpe est moins poussée chez le porc. On cherche à obtenir des morceaux de côtes d'environ 10 cm. La moitié des fragments (cubitus de bœuf par exemple) d'un même type d'os montre des traces d'ébullition. Le module de 10 cm et cette ébullition suggèrent la recherche de morceaux susceptibles de bouillir ou d'être maintenus au chaud dans des pots à cuire d'un diamètre à la lèvre guère supérieur à 10 cm. Chez les ovicaprins, la tête est détachée par des coups portés de l'arrière (d'en haut), ventralement ou dorsalement. Le crâne est fendu sagitalement afin de récupérer la cervelle, puis bouilli. Les os longs sont toujours cassés vers leur milieu ; on amorce la cassure au couperet. Les côtes sont cassées ou coupées en deux ou trois segments. D'après les fragments de côtes, on recherche apparemment des morceaux d'une dizaine de centimètres de long.

La technique semble constante, ce qui, ajouté à la fragmentation poussée et à une adresse relative, suggère l'intervention de professionnels.

Quelle que soit l'époque, les restes osseux montrent une homogénéité dans la découpe, les morceaux préparés et la composition de la faune consommée. Le remplissage des structures du XII<sup>e</sup> siècle est identique à celui des structures du XIII<sup>e</sup>. Cette absence de rupture dans l'alimentation carnée ne vient pas renforcer l'hypothèse d'une construction du palais seulement sous le règne de Philippe Auguste. La présence permanente de porcs exclut l'hypothèse d'un habitat privé israélite.

Les autres restes démontrent la présence du chat (une dizaine de sujets jeunes et complets), du chien (une hémimandibule, un calcaneum et deux phalanges). Les restes de poissons, amphibiens, rongeurs et insectivores sont très rares malgré les tamisages. Le gibier est négligeable : un bois de cerf, six chevreuils et deux lapins.